Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE DROIT • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Droit

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-DROI-EP1** • Durée : **2 h 30** • Coefficient : **3, coefficient indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Définition du besoin et qualification juridique** (3 questions) — **Page 3**
2. **Recherche, sélection des ressources et organisation d'une veille** (3 questions) — **Page 5**
3. **Analyse juridique et argumentation** (3 questions) — **Page 7**
4. **Communication juridique et traçabilité du traitement** (2 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licencedroit.fr/assets/annales/licence-droit/C8 - Agir et communiquer dans un contexte juridique/2026/Licence Droit - C8 - Agir et communiquer dans un contexte juridique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Définition du besoin et qualification juridique

Mme Martin demande conseil après le refus de remboursement d'un ordinateur standard acheté en ligne auprès d'un vendeur professionnel. Le dossier expose la chronologie de l'achat, de la rétractation et du retour, ainsi que les motifs invoqués par le vendeur.

Question 1.1. Reformulez en deux ou trois phrases la demande de Mme Martin et identifiez les deux questions juridiques principales à examiner.

Mme Martin demande si elle peut obtenir le remboursement de l'ordinateur après avoir déclaré sa rétractation et renvoyé le produit. Deux questions principales se posent : sa déclaration du 17 avril a-t-elle été faite dans le délai légal et exprimait-elle clairement sa volonté de se rétracter ? L'ouverture de l'emballage et l'activation alléguée constituent-elles un motif légal permettant au vendeur de refuser le remboursement ?

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier si la rétractation est valable et dans le délai, puis si les motifs du vendeur justifient légalement le refus de remboursement.

Question 1.2. Relevez quatre faits juridiquement utiles et classez chacun comme établi ou restant à vérifier. Pour chaque fait restant à vérifier, indiquez une pièce ou une information à demander.

Fait utile	Classement	Pièce ou information à demander si nécessaire
Commande en ligne d'un ordinateur standard non personnalisé, le 2 avril	Établi au dossier	Conserver la confirmation de commande
Réception du colis le 6 avril	Établi au dossier	Conserver le suivi de livraison
Courriel de rétractation envoyé le 17 avril depuis l'adresse liée à la commande	Établi au dossier	Conserver le message intégral et sa preuve d'envoi
Activation de l'ordinateur invoquée par le vendeur	À vérifier	Demander le rapport technique et les éléments établissant l'activation

La preuve de dépôt du retour du 19 avril et le suivi de sa réception le 21 avril sont également disponibles et utiles à conserver. Les faits rapportés dans le dossier sont distingués de l'allégation d'activation, qui doit être étayée avant de conclure sur ce motif de refus.

DR 1 complété : fiabilité des ressources

Ressource	Fiabilité pour établir la règle de droit	Apport pour le cas	Limite ou précaution
Code de la consommation sur Légifrance	Très élevée	Règles applicables	Officiels
Fiche pratique du site commercial	Indicative	Mise à jour inconnue	
Courriel d'HexaTech	Factuelle	Position d'une partie	

Plan de veille juridique

✓ RÉPONSE À RETENIR

La commande, la livraison et la déclaration sont établies au dossier; l'activation alléguée reste à vérifier par des éléments techniques.

Question 1.3. Formulez une question juridique générale, sans reprendre les noms des parties, portant sur le délai de rétractation et le refus de remboursement opposé par le vendeur.

La question doit viser une vente à distance, le point de départ et la durée du délai, ainsi que les conséquences de la déclaration et du retour du bien. Elle doit aussi permettre de confronter les motifs de refus aux exceptions prévues par la loi, sans présumer que l'activation alléguée est établie. Formulation générale : dans quelles conditions le consommateur peut-il exercer son droit de rétractation dans le délai légal et obtenir le remboursement malgré l'ouverture de l'emballage ou l'activation alléguée du bien ?

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dans quelles conditions l'exercice du droit de rétractation dans le délai légal ouvre-t-il droit au remboursement malgré les motifs invoqués par le vendeur ?

2. Recherche, sélection des ressources et organisation d'une veille

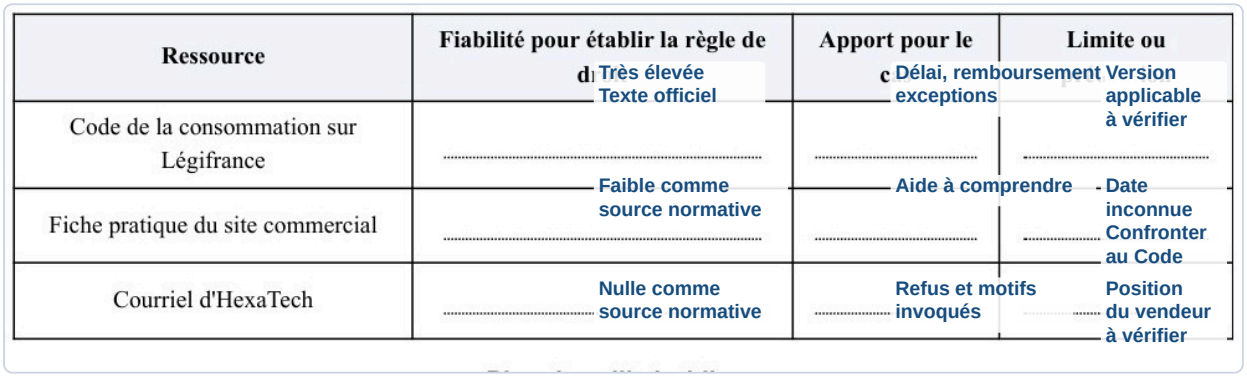
Le dossier fournit des extraits du Code de la consommation, une fiche pratique publiée sur un site commercial et le courriel de refus du vendeur. Il faut évaluer ces ressources et proposer une veille juridique adaptée, sans effectuer de recherche sur Internet pour résoudre le cas.

Question 2.1. Complétez le DR 1 en sélectionnant les ressources utiles. Pour chacune, indiquez son niveau de fiabilité pour établir la règle de droit, son apport concret et une limite éventuelle à son utilisation.

Ressource	Fiabilité pour établir la règle	Apport concret	Limite ou précaution
Code de la consommation sur Légifrance	Très élevée : texte officiel	Délai, remboursement et exceptions	Vérifier la version applicable
Fiche pratique du site commercial	Faible comme source normative	Aide à comprendre la démarche	Date inconnue : confronter au Code
Courriel d'HexaTech	Nulle comme source normative	Documente le refus et ses motifs	Position d'une partie, faits allégués à vérifier

Le Code établit la règle. La fiche a une portée informative. Le courriel renseigne sur le différend, mais ne prouve pas à lui seul l'activation alléguée.

DR 1 complété : évaluation des ressources



✓ RÉPONSE À RETENIR

Code sur Légifrance : référence normative. Fiche : aide informative. Courriel : élément sur le refus et la position du vendeur.

Question 2.2. Proposez une stratégie de veille comprenant deux mots-clés ou requêtes, le site ou type de source à privilégier, et deux critères permettant de vérifier qu'une information juridique trouvée est à jour et pertinente.

1. **Requêtes :** « rétractation vente à distance délai remboursement Code consommation » et « activation ordinateur droit de rétractation vente à distance ».
2. **Source à privilégier :** Code de la consommation sur Légifrance, dans sa version consolidée.
3. **Actualité :** vérifier la date de consultation et la version applicable à la date des faits.

4. **Pertinence :** vérifier que les dispositions répondent directement aux questions de délai, remboursement et exception éventuelle.

Conserver les requêtes, la référence des articles, la version consultée et la date de consultation.

DR 1 complété : plan de veille

Élément demandé	Réponse du candidat
Mot-clé ou requête 1	Rétractation à distance
Mot-clé ou requête 2	Délai et Activation ordinateur
Site ou type de source à privilégier	Droit de Légifrance : Code officiel
Critère de contrôle de l'actualité	Date et version applicables à vérifier
Critère de contrôle de la pertinence	Textes liés aux questions du cas

✓ RÉPONSE À RETENIR

Veille sur Légifrance : deux requêtes ciblées, vérification de la version applicable et du lien direct entre les textes et le cas.

Question 2.3. Expliquez pourquoi le courriel d'HexaTech doit être exploité comme une source relative aux faits et à la position du vendeur, mais ne suffit pas à établir la règle de droit applicable.

Le courriel doit être conservé car il consigne le refus d'HexaTech et les motifs avancés : ouverture de l'emballage et activation alléguée. Il renseigne donc sur la position du vendeur et permet de cibler les vérifications. Toutefois, il émane d'une partie au différend : il ne prouve pas à lui seul que l'ordinateur a été activé, ni que cette activation écarte le droit de rétractation. Il ne constitue pas une source normative. La règle doit être recherchée dans le Code de la consommation, notamment aux articles L. 221-18, L. 221-24 et L. 221-28, dans leur version applicable. Les allégations du vendeur doivent ensuite être confrontées aux pièces et aux conditions précises des exceptions prévues par le texte.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le courriel documente le refus et les motifs exprimés, mais n'établit ni leur exactitude ni la règle applicable, à rechercher dans le Code.

3. Analyse juridique et argumentation

Les extraits du Code de la consommation précisent le délai de rétractation, la forme de la déclaration, les conditions de différé du remboursement et les exceptions prévues. Il faut appliquer ces règles à la chronologie du dossier et examiner séparément l'emballage ouvert et l'activation alléguée de l'ordinateur.

Question 3.1. Appliquez les règles de DT 1 à la chronologie. Indiquez si la déclaration du 17 avril intervient dans le délai prévu, en explicitant le point de départ et le calcul. Précisez ensuite à partir de quel événement le vendeur ne peut plus invoquer l'attente du retour du bien ou de sa preuve pour différer le remboursement.

La réception du bien a lieu le 6 avril, mais ce jour n'est pas compté. Le délai de quatorze jours court donc du 7 au 20 avril : le courriel explicite du 17 avril est envoyé à temps. Le vendeur peut différer le remboursement jusqu'à la récupération du bien ou jusqu'à la preuve de son expédition, selon le premier événement. La preuve de dépôt du 19 avril met fin à cette possibilité si elle établit l'expédition. À défaut, la réception du colis par le vendeur le 21 avril y met fin.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Rétractation dans le délai. Le différé prend fin le 19 avril si la preuve établit l'expédition, sinon au plus tard à la réception du colis le 21 avril.

Question 3.2. Examinez séparément les deux motifs de refus invoqués par HexaTech : l'ouverture de l'emballage extérieur et l'activation alléguée de l'ordinateur. Distinguez ce que les textes fournis permettent de conclure de ce qui demanderait une vérification factuelle ou juridique supplémentaire.

Emballage extérieur : son ouverture ne constitue pas, à elle seule, l'une des exceptions citées. Le bien est présenté comme standard et non personnalisé; rien n'indique un sceau retiré pour des raisons de santé ou d'hygiène.

Activation alléguée : les extraits ne prévoient pas qu'activer un ordinateur exclut automatiquement la rétractation. L'exception concernant certains logiciels descellés ne peut être étendue par analogie à l'ordinateur. Il faut vérifier la nature exacte du produit et les conditions de vente, puis demander au vendeur les éléments établissant l'activation et le fondement juridique précis de son refus.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L'emballage ouvert ne justifie pas seul le refus. L'activation doit être établie et rattachée à une exception applicable.

Question 3.3. Rédigez une synthèse juridique de 120 à 160 mots à destination d'un responsable de permanence. Elle doit présenter la règle, son application aux faits, une conclusion provisoire et au moins deux vérifications ou pièces utiles avant toute démarche complémentaire.

Pour une vente à distance, le consommateur dispose de quatorze jours à compter de la prise de possession; le jour de réception n'est pas compté. Livré le 6 avril, le bien ouvre un délai du 7 au 20 avril : la déclaration explicite du 17 avril est dans le délai. Le vendeur peut différer le remboursement jusqu'à la récupération du bien ou jusqu'à

la preuve de son expédition, selon le premier événement. La preuve de dépôt du 19 avril peut donc y mettre fin si elle établit l'expédition; le suivi confirme que le vendeur a reçu l'ordinateur le 21 avril. L'ouverture de l'emballage extérieur n'est pas, à elle seule, une exception prévue dans les extraits. L'ordinateur est indiqué comme standard et non personnalisé. L'activation alléguée ne permet pas d'assimiler automatiquement l'appareil à un logiciel descellé. La rétractation paraît donc régulière et le refus insuffisamment justifié à ce stade. Avant toute démarche, conserver le courriel complet et la preuve de dépôt, vérifier le suivi, et demander au vendeur les éléments prouvant l'activation ainsi que le fondement précis de l'exception invoquée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La rétractation paraît exercée à temps; le refus semble insuffisamment justifié au vu du dossier. Vérifier les preuves d'expédition et d'activation ainsi que l'exception invoquée.

4. Communication juridique et traçabilité du traitement

La réponse doit être compréhensible et mesurée pour une personne non juriste, sans présenter comme certains les faits qui restent à établir. Le suivi doit consigner les sources, les pièces, l'information communiquée et les suites convenues, tout en protégeant les données personnelles.

Question 4.1. Complétez le DR 2 en rédigeant un courriel de 100 à 140 mots à Mme Martin. Expliquez les règles utiles en termes accessibles, indiquez la conclusion provisoire et proposez les prochaines démarches sans garantir l'issue d'un éventuel litige.

Objet : Rétractation et remboursement

Bonjour Mme Martin,
Pour un achat en ligne, le délai de rétractation est de 14 jours après réception. La livraison ayant eu lieu le 6 avril, il courait du 7 au 20 avril : votre message explicite du 17 avril paraît dans les temps. Le vendeur doit rembourser dans le délai légal après avoir été informé, mais peut attendre le retour de l'ordinateur ou la remise d'une preuve d'expédition, selon le premier événement. La preuve de dépôt du 19 avril peut être utile; vérifions qu'elle a été transmise au vendeur. L'ouverture de l'emballage extérieur ne suffit pas, à elle seule, à établir une exception. L'activation alléguée doit être documentée et sa portée juridique vérifiée. Le refus paraît donc contestable, sans certitude sur l'issue. Merci de nous envoyer le courriel complet, sa preuve d'envoi et la preuve de dépôt, ainsi que la réponse de HexaTech. Nous examinerons ces pièces avant de vous proposer une suite.
Cordialement,

Courriel à Mme Martin



✓ RÉPONSE À RETENIR

La rétractation paraît exercée dans le délai. Le refus semble contestable, sous réserve de vérifier la transmission de la preuve d'expédition et l'activation alléguée.

Question 4.2. Complétez le tableau de suivi du DR 2 avec une action précise pour chacune des quatre rubriques. Indiquez notamment comment assurer la traçabilité de la recherche juridique et protéger les informations personnelles contenues dans le dossier.

Consigner les références de recherche pour permettre de retrouver et contrôler chaque texte. Classer uniquement les pièces utiles au traitement et réserver leur accès aux personnes habilitées.

Élément de suivi	Information ou action à consigner
Sources et date	Code de la consommation, articles L. 221-18, L. 221-21, L. 221-24 et L. 221-28, Légifrance; noter la version, la consultation du 24 avril 2026, les requêtes et références retrouvables.
Pièces reçues et à demander	Classer confirmation, suivis, courriels et preuve de dépôt; demander le courriel complet et sa preuve d'envoi. Demander au vendeur les éléments précis invoqués pour l'activation. Limiter l'accès aux personnes habilitées.
Information communiquée et date	Archiver une copie du courriel envoyé à Mme Martin et noter sa date d'envoi.
Suite et relance	Convenir de recevoir les pièces, puis relancer le 4 mai 2026 si elles ne sont pas transmises.

Appliquer les règles de conservation du service et limiter toute transmission aux seules données nécessaires.

Tableau de suivi complété

Élément de suivi	Information ou action à consigner
Sources juridiques consultées et date de consultation	Légifrance, articles, version et consultation du 24/04/2026
Pièces reçues et pièces à demander	Classer les pièces; demander courriel complet et preuve d'envoi
Information communiquée à Mme Martin et date	Archiver le courriel envoyé et sa date
Suite convenue et échéance de relance	Relance le 04/05/2026 si pièces non reçues

✓ RÉPONSE À RETENIR

Tracer les sources, pièces, échanges et échéances; limiter l'accès et la conservation aux besoins du dossier, conformément aux règles du service.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation de droit, session 2026, porte le code 26-LIC-DROI-EP1, dure 2 h 30 et affiche un coefficient indicatif de 3. À partir d'un achat en ligne et d'un refus de remboursement, elle évalue la qualification des faits, le contrôle des sources, l'application des règles de rétractation, l'argumentation, la communication juridique et la traçabilité du suivi.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour une vente à distance de biens, le délai de rétractation est de quatorze jours à partir de la prise de possession physique du bien.
- La rétractation peut être notifiée par toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant la volonté de se rétracter.
- Le professionnel peut différer le remboursement jusqu'au retour du bien ou à la remise d'une preuve d'expédition, selon le premier événement.
- Les exceptions au droit de rétractation sont limitées aux catégories et conditions prévues par le texte applicable.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les faits établis des allégations et préciser les pièces à demander pour les faits restant à vérifier.
- Pour calculer le délai, repérer la prise de possession, ne pas compter le jour de réception et justifier le décompte.
- Examiner séparément chaque motif de refus et ne pas assimiler automatiquement l'activation à une exception légale.
- Tracer les sources, leur version et leur date de consultation, et limiter l'accès aux données personnelles.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le délai de rétractation dans le cas présenté ?

Le délai part de la prise de possession physique. Le 6 avril n'est pas compté : le 7 avril est le premier jour et le 20 avril le quatorzième. La déclaration du 17 avril est donc dans le délai.

Q : L'ouverture de l'emballage ou l'activation de l'ordinateur suffit-elle à exclure la rétractation ?

Non, l'ouverture de l'emballage extérieur ne figure pas seule parmi les exceptions citées. Pour l'activation, il faut vérifier le produit, les conditions de vente et les faits, sans assimiler automatiquement l'ordinateur à un logiciel descellé.

Q : À partir de quel événement le vendeur ne peut-il plus différer le remboursement en attendant le retour ?

Le vendeur peut attendre la récupération du bien ou la remise d'une preuve d'expédition, selon le premier événement. La preuve de dépôt du 19 avril doit être conservée et sa transmission vérifiée; le retour a été reçu le 21 avril.

Q : Quelles précautions sont attendues pour la réponse et le suivi du dossier ?

Le dossier attend une réponse compréhensible, confidentielle et sans promesse de résultat. Séparez la règle, son application et les réserves, puis consignez les sources et dates, les pièces utiles et la suite convenue.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencedroit.fr/assets/annales/licence-droit/C8 - Agir et communiquer dans un contexte juridique/2026/Licence Droit - C8 - Agir et communiquer dans un contexte juridique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Droit : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.